

# Avis public du scrutin

Municipalité de : **Saint-Augustin-de-Desmaures** Date du scrutin : **7 novembre 2021**

Par cet avis public, **Me Marie-Josée COUTURE, présidente d'élection**, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

## **Poste de maire :**

- Annie GODBOUT, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout
- Sylvain JUNEAU, Candidat indépendant

## **Poste de conseiller – District 1 – Des Coteaux :**

- Raymond BERNIER, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout
- Eric FISET, Candidat indépendant

## **Poste de conseiller – District 2 – Portneuf :**

- Jean SIMARD, Candidat indépendant
- Colette TARDIF, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout

## **Poste de conseiller – District 3 – Lahaye :**

- Yannick LEBRASSEUR, Candidat indépendant
- Katherine POPE, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout

## **Poste de conseiller – District 4 – Du Lac :**

- Dominic CARDINAL, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout
- Martin MARANDA, Candidat indépendant

## **Poste de conseiller – District 5 – Les Bocages :**

- Louise BISSONNETTE, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout
- Chantal BEOCHU, Candidate indépendante

## **Poste de conseiller – District 6 – Haut-Saint-Laurent :**

- Félix MEISELS, Candidat indépendant
- Jonathan PALMAERTS, Candidat indépendant
- Marie-Josée TARDIF, Renouveau Saint-Augustin – Équipe Annie Godbout

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

**Jours de vote par anticipation : 30 et 31 octobre 2021**

Pour les districts 1, 2 et 3 :           Lieu : Écore des Pionniers – Pavillon Laure-Gaudreault  
(Sections 101 à 329)

Pour les districts 4, 5 et 6 :           Lieu : Centre communautaire multifonctionnel secteur Est (CCMSE)  
(Sections 430 à 660)

**Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : 3 novembre 2021**

Pour tous les districts (1, 2, 3, 4, 5 et 6)           Lieu : Hôtel de Ville – Salle Jobin  
(Sections 101 à 660)

**Jour du scrutin : 7 novembre 2021**

Pour le district 1 :                   Lieu : Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF) – Cafétéria du pavillon central  
(Sections 101 à 109)

Pour le district 2 :                   Lieu : Stade Leclerc  
(Sections 210 à 218)

Pour le district 3 :                   Lieu : École des Pionniers – Pavillon Laure-Gaudreault  
(Sections 319 à 329)

Pour le district 4 :                   Lieu : Stade Leclerc  
(Sections 430 à 442)

Pour le district 5 :                   Lieu : Centre communautaire multifonctionnel secteur Est (CCMSE)  
(Sections 543 à 550)

Pour le district 6 :                   Lieu : Centre communautaire multifonctionnel secteur Est (CCMSE)  
(Sections 651 à 660)

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Le recensement des votes sera effectué le 7 novembre 2021 à compter de 20 h au Bureau de la présidente d'élection.

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre ses adjoints) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Téléphone : 418-878-4662

**Adjoints**

Adresse : 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Téléphone : 418-878-4662

**Signature**

Donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, le 12 octobre 2021.



---

**Me Marie-Josée COUTURE, Présidente d'élection**